

NOTE D'INFORMATION : RESTAURATION

CARTE RÉGION

1. La carte jeune Région est obligatoire.
2. Elle est délivrée gratuitement sur votre demande. Lien d'inscription : www.cartejeune.laregion.fr
3. Elle est nominative et permet l'accès à l'établissement, au service de restauration et à la cafétéria et permet l'acquisition de l'ordinateur portable (IoRdi). Elle donne accès à d'autres aides.



Scannez pour vous inscrire

RESTAURATION SCOLAIRE

▫ Plusieurs régimes possibles :

- **Externe** : l'élève déjeune à l'extérieur de l'établissement
- **Demi-pensionnaire au ticket** :

L'élève déjeune au lycée (cantine ou cafétéria), sous réserve de crédit suffisant sur sa carte. Ce régime est à privilégier si l'élève ne mange pas régulièrement au lycée. **Un chèque de 46 €** est demandé à lors de l'inscription en 2nde, ce qui permettra à l'enfant de déjeuner dès le 2 septembre 2026. Prix du repas : 4.60 €

- **Demi-pensionnaire au forfait** : 3 formules

L'élève déjeune au lycée ; le nombre de repas du forfait fait l'objet d'une facturation chaque trimestre.

Tarifs à titre indicatif

| ELEVES | 1er trimestre 2026-2027 (septembre-décembre) |
|--|---|
| Forfait demi-pension 3 jours/semaine (DP3) | 155.40 € |
| Forfait demi-pension 4 jours/semaine (DP4) | 203.50 € |
| Forfait demi-pension 5 jours/semaine (DP5) | 251.60 € |

Les tarifs sont votés annuellement par la Région et adoptés par le Conseil d'Administration.

Lors de l'inscription / réinscription, si vous choisissez le forfait, il sera par défaut à **4 jours**. Il conviendra d'attendre de disposer de l'emploi du temps définitif avant de choisir le nombre de jours où l'enfant déjeunera à la cantine : 3 jours, 4 jours ou 5 jours/semaine. A cet effet, une fiche d'intendance complémentaire sera à retirer par les élèves au service intendance début septembre.

⚠ **DATE LIMITE de retour** : lundi 14 septembre 2026.

⚡ **Pour les DP3 et DP4**, dans l'hypothèse où l'enfant aurait besoin de déjeuner un jour de plus/semaine au lycée, il faudra créditer le compte cantine / cafétéria, au ticket (voir rubrique ci-dessous, « Pour créditer le compte cantine »).

- **Interne :**

L'élève est hébergé dans l'établissement et y prend tous ses repas, du lundi au vendredi. Formulaire à télécharger sur le site internet du lycée :

<https://albert-camus-nimes.mon-ent-occitanie.fr/l-internat/>

Le forfait internat fait l'objet d'une facturation chaque trimestre.

Forfait internat - 1^{er} trimestre (septembre-décembre 2026) : 603.33 €

- **Changements de régime :**

Ils se font en fin de trimestre, en décembre et en février, sur demande écrite à restauration.camus@ac-montpellier.fr

Trimestre 1 : septembre – décembre 2026

Trimestre 2 : janvier – mars 2027

Trimestre 3 : avril- juin 2027

- **Facturation des forfaits :**

☛ **Pour les internes et les demi-pensionnaires DP3, DP4 ou DP5** : une facture est transmise au responsable financier par email chaque trimestre.

Sont déduites de la facture :

1. **Les remises d'ordre** prévues par le Conseil d'Administration : fermeture exceptionnelle de l'établissement, maladie de l'élève excédant 7 jours consécutifs de repas non-pris sur présentation du certificat médical, mesure d'exclusion disciplinaire, voyage pédagogique, sur dérogation du chef d'établissement.
2. **Les bourses nationales**

- **Pour créditer le compte cantine / cafétéria :**

⚠ cela concerne les élèves : **demi-pensionnaires au ticket, mais également les DP3, DP4 et DP5, les internes** qui souhaitent consommer à la cafétéria hors repas inclus dans le forfait.

1/ **PAIEMENT EN LIGNE** : se rendre sur l'ENT du lycée (sans se connecter au préalable)

<https://albert-camus-nimes.mon-ent-occitanie.fr/>

icône rose en haut à droite « Paiement en ligne »

→ entrer l'identifiant et le mot de passe de télépaiement transmis à la rentrée par email.

2/ **AU BUREAU INTENDANCE** du lycée :

- par CARTE BANCAIRE
- en ESPÈCES (20 € minimum)



ENT du lycée - Paiement en ligne

☛ **En cas de difficultés financières**, des aides peuvent être octroyées (Fonds Social Lycéen ou Fonds Régional d'Aide à la Restauration). Une campagne de communication sera faite au cours du 1^{er} trimestre.

- **Contact** : pour toute question : restauration.camus@ac-montpellier.fr